

GÉRARD DEFOIS

L'intervention morale de l'Église en politique

I / L'EXPÉRIENCE DE L'EST

Nous devrions être plus attentifs à ce qui se passe à l'Est, en ce qui concerne les rapports de la morale et de la politique, et au sein de ceux-ci le rôle des Églises. En effet le système communiste en son ambition totalisante s'était voulu une cause, une « religion », une morale gouvernant un peuple ; la gestion du rapport des forces trouvait là une légitimité et des motivations qui se suffisaient à elles-mêmes. Marx avait dénoncé dès 1844 dans *L'idéologie allemande* le caractère aliénant de la morale et de la religion. Aussi le fonctionnement des institutions et des pouvoirs marginalisait les instances religieuses ou morales. Elles étaient tolérées en principe dans la sphère de la vie privée. La morale publique relevant de l'État, celui-ci par l'éducation ou la justice devenait le seul régulateur de la vie sociale.

Cette vision rationnelle et mécaniste des sociétés vient d'implorer. Et j'ai pu constater à Moscou comme en maints pays de l'Est qu'après ce gel de l'opinion publique celle-ci était le théâtre de passions discordantes dont les poussées nationalistes ou ethniques nous inquiètent aujourd'hui. Un haut personnage de l'ex-KGB me confiait avec un demi-sourire : « On ne sait plus à quoi accrocher la société, on ne peut exiger que tout le monde se convertisse au christianisme, tout de même ! » Ainsi, tout comme au temps de la dissidence contestatrice l'Église a été le vecteur d'une protestation morale pour demander la liberté, aujourd'hui elle peut représenter une chance de coaguler les convictions qui donnent le socle d'une

identité commune. Le vice-président du parlement slovaque, Augustin Huska, observait récemment : « On doit retisser les liens déchirés entre l'Eglise et l'Etat, tout en abandonnant l'empêchement tutélaire de l'Etat. Nous basons tout notre programme sur la prise en considération d'un héritage chrétien de onze siècles. Je suis persuadé qu'une société moderne ne peut pas fonctionner avec succès si elle refuse sa propre expérience spirituelle et celle des autres » (*La Croix* du 14 août 1992, p. 10). Déjà en URSS, de Tchernenko à Gorbatchev on découvre dans les rapports du Comité central du PCUS des appels à la morale et à la spiritualité face au « vide spirituel » (*sic*) et d'évoquer alors la drogue, la violence, les sectes, l'absentéisme au travail, le manque d'honnêteté, la corruption, etc.

Tout se passe donc comme si le centre de gravité des sociétés en train de se défaire, puis de se refaire, était à chercher du côté d'une morale et des valeurs transcendantes dont le marxisme lui-même avait combattu la pertinence sociale. Or, qu'il s'agisse de l'orthodoxie, du protestantisme ou du catholicisme, leur poids dans le débat public est recherché à l'Est pour lester la communauté de fondements et de légitimités. N'ayant pas notre tradition libérale et individuelle, ni les références laïques de ces conflits du siècle dernier qui ont conduit à la radicale séparation de l'Eglise et de l'Etat, les peuples de l'Est sont préoccupés de retrouver le fil de leur histoire et donc de puiser aux sources chrétiennes de la morale collective.

Ce qui ne va pas sans étayer des prétentions nationalistes ou des divisions ethnico-religieuses. Les conflits multiples qui émergent ou menacent montrent qu'un totalitarisme peut en cacher un autre. Ce dernier traduit une peur et une fringale d'identité dont la religion peut être le ciment. Certes les peuples de l'Est ne sont pas sans ressentir les effets d'une influence libérale, particulièrement en matière de mœurs : l'avortement et sa législation provoquent les partitions que nous savons ici, l'école confessionnelle est objet de controverses ailleurs, mais la nécessité de définir ce que l'on croit pour vivre ensemble fait adresser aux Eglises la demande d'un lien social, d'une histoire et d'une perspective pour mieux déterminer les voies d'un avenir commun.

Pour des esprits français, ces tâtonnements et ces requêtes sont difficiles à entendre. D'une part notre imaginaire laïc et sécularisé a rangé le religieux dans la sphère des convictions privées, d'autre part la crainte d'un « retour en chrétienté » — d'un impérialisme clérical triomphant — relègue les Eglises au rang d'instances morales à consulter, malgré tout ! Ce que l'on ne peut taire sans y attacher trop d'importance. Ainsi en va-t-il du Comité national d'éthique ou de la

place du religieux dans les manuels scolaires. Il suffit d'une affaire de film pour dénoncer la mainmise de l'Eglise sur la vie publique.

Toutefois, en réalité les choses sont moins simples, lorsqu'elles sont mises en perspective historique. Dès le XIII^e siècle, avec Philippe le Bel et ses légistes, une volonté de laïcisation du droit apparaît et donc le projet de soustraire la vie publique à l'influence de l'Eglise. Nous pourrions illustrer au cours des siècles cette ligne d'émancipation de la morale et d'une recherche d'un fondement rationnel — et non plus théologique — des prescriptions éthiques. Le XIX^e siècle — et en particulier dans l'école publique — a su transmettre un horizon moral aux jeunes générations d'alors, tout en gardant de nombreux liens culturels avec l'héritage chrétien. Et le procès fait par un Paul Bert au catholicisme lui emprunte nombre de ses traits.

De nos jours le débat est tout autre, même si les peurs d'un retour en chrétienté et à la domination cléricale hante certains esprits ; il est celui d'un libéralisme où le progrès et la science sont devenus des références ultimes, rejetant dans la marge les finalités et le besoin de sens pour l'existence. D'un côté l'appel à une libéralisation des règles et de l'autre les plaintes quant à l'absence d'un grand dessein ou d'un autre souffle pour nos sociétés. Et la constatation amère de multiples crises d'identité, y compris dans l'Eglise ou chez les membres représentatifs des « instances morales ».

Et lorsque l'Eglise catholique, par la voix du pape ou des groupes de chrétiens, exprime des positions morales claires, elles se voient classées sur le spectre des sensibilités libérales : progrès/conservation, avancée/retour en arrière, fermeture/ouverture ; quand ce n'est pas gauche/droite. Ainsi les Eglises sont banalisées dans des moyens de communication sociale, elles entrent dans l'arène publique comme des protagonistes ordinaires, chacun étant renvoyé à son individualité. En ce sens l'on peut dire aujourd'hui que le pouvoir de signifier ou d'interdire, de dire la règle ou de définir le bien est devenu un *enjeu de communication*. Comme tel il ne peut plus fonder le vouloir-vivre ensemble d'emblée et d'autorité, mais seulement offrir aux individus des références pour assurer eux-mêmes leur conduite.

2 / POUVOIR ET MORALE

Mais il faut bien choisir et décider. Notre pays est contraint depuis vingt ans d'énoncer les valeurs qui légitiment son action et les engagements qu'elle appelle. Après le gaullisme, le libéralisme et

le socialisme ont été mis à l'épreuve des diverses crises économiques et sociales.

L'Église a connu ses propres incertitudes et n'a pas été, au cours de l'affaire Lefebvre par exemple, en mesure de faire recevoir son message dans une opinion publique à la fois insécurisée et repliée sur des états d'âme individuels. Entre la recherche, comme refus critique de toute affirmation, et l'intégrisme, comme dogmatisme du refus, les instances morales et chrétiennes ont éprouvé des difficultés pour entrer en dialogue avec les nouvelles expressions culturelles.

Qu'il s'agisse de morale personnelle, familiale ou sexuelle, d'éthique sociale, économique ou commerciale, les publications romaines n'ont pas manqué. Les encycliques sur le travail, le développement ou la question sociale après la chute du communisme, ont été saluées favorablement par la presse, mais comme des nouvelles ordinaires, consommées dans l'immédiat. Il leur manquait d'être traduites dans l'actualité de notre pays et d'être soutenues par des réseaux actifs. Elles sont restées sans pouvoir.

Par contre l'éthique des affaires connaît un succès dans les sessions de cadres et les débats patronaux. Les appels à une éthique du commerce, du service public ou de la communication se font de plus en plus nombreux et suscitent des colloques pour produire un ensemble de règles censées encadrer l'action du cadre ou du dirigeant d'entreprise. Il devient même utile ou efficace politiquement de parler morale pour susciter l'adhésion à l'autorité transcendante de quelques valeurs. En contrepoint de l'effacement des repères objectifs et des magistères officiels, la question morale est ressentie comme un « supplément d'âme » dans une société de l'objet et de l'individu menacé : une parole d'utilité sociale et psychologique.

Il faut alors souligner l'émergence de nouveaux magistères en ce domaine qui exercent un pouvoir parallèle à celui des Églises et des instances traditionnelles.

Ainsi la science est dotée d'une légitimité éthique quasi impériale. Ce qui donne en fait un scientisme primaire, diffusé par l'école et les moyens de communication sociale. Une mythologie de la victoire de l'homme sur le mal, l'ignorance, la souffrance, la distance et la mort donne à penser que la vérité est d'abord dans le savoir-faire et la puissance technique. L'écologie, ensuite Tchernobyl ont entamé cette crédulité en révélant les impasses d'une maîtrise de la société et de la vie par l'activité scientifique. Mais le scientisme est inhérent à la culture de l'économie de marché comme la promesse d'un pouvoir et d'une rentabilité toujours plus accessibles. Il faut beaucoup d'audace pour proclamer que tout ce qui est scientifique

n'est pas nécessairement moral dans un contexte où la passion de savoir et de maîtriser est le nerf de la formation et de l'emploi. Les débats sur la diminution des fabrications d'armes ou la limitation de la recherche en ces domaines sont très significatifs.

Faut-il en dire autant de la presse écrite ou télévisée quand celle-ci est soumise aux dépendances du marché ? Son pouvoir de fascination n'est que la conséquence de son habileté à exprimer ce qui est attendu, à être reçue comme le reflet de ce que l'opinion publique perçoit. En le dramatisant pour être passionnante, afin de retenir le maximum de « clients » et cela en légitimant leur désir.

Parce que l'autre magistère est celui du sentiment individuel. Les politiques et l'Etat le savent bien, eux qui sont si actifs dans le champ de la communication. Concerner lecteurs et électeurs cela veut dire rencontrer le besoin individuel pour le satisfaire, répondre aux craintes et aux peurs, aux aspirations qui le constituent. Le pouvoir charismatique du leader d'opinion repose sur le désir personnel avant de susciter des appartenances communes. Là encore la vérité est plus une référence qu'une règle, un sentiment plus qu'une parole, une relation plus qu'une institution. Dans ce conditionnement du « vécu », il s'agit moins de liberté de conscience ou de responsabilité de projet que d'une adhésion à une ambiance dans une convivialité subjective. Chacun construit sa morale en « kit », comme on l'a dit, c'est-à-dire selon la technique d'un bricolage individuel.

Alors l'autonomie du jugement dans la définition des règles devient le critère décisif, et l'intervention de l'autorité morale — Eglise ou Etat — une atteinte à la « souveraineté » personnelle. Mais une société peut-elle être l'addition d'individualités aux intérêts divergents ou concurrents ; comment et au nom de quoi vivre ensemble ?

L'Etat est lui-même contesté dans une culture démocratique puis mis en question dans l'ensemble des conflits « magistériels » de l'opinion publique : les idéologies politiques du XIX^e et du XX^e siècle donnaient à son rôle social une légitimité par l'affirmation de valeurs qui, pour être sécularisées, n'en demeuraient pas moins transcendantes. Aujourd'hui il est accaparé par les tâches de gestion économique, les régulations éthiques et financières de la recherche scientifique, les urgences de communication médiatique et la satisfaction de multiples intérêts corporatistes ou individuels. C'est dire la réduction pratique de sa mission et la fragilisation d'une volonté morale en politique. Les multiples dépendances qui traversent le champ politique apparaissent avec quelque cruelle évidence dans les débats sur l'Europe.

Pour l'Eglise subir ces mêmes concurrences et en même temps s'en libérer pour assurer une proposition « transcendantale » sur la destinée de l'homme est un défi. Ses interventions seront recodées en termes de pouvoir, de prétention à dominer le débat, de récupération des avancées sociales, sinon de reconquête de son autorité totalisante ; refusées en économie pour leur incompétence, banalisées par les médias dans la séquence des événements, dénigrées comme une atteinte à la conscience individuelle, les prises de position morales de l'Eglise s'inscrivent dans ces débats culturels de notre temps. Tout comme l'Etat, le monde politique, elle est en fait prise dans le jeu d'opinions qui atteint l'ensemble des institutions : l'école, la justice, les syndicats ou les partis. Elle n'a pas le moindre privilège, elle est soumise, en termes sociologiques, à la nécessité de communiquer pour s'assurer une audience. Dans ce monde du changement et de l'incertitude cultivée, affirmer la permanence, la transcendance et la certitude ne peut être qu'un procès en modernité.

3 / AFFIRMER LA TRANSCENDANCE MORALE

Lorsque, au début du siècle, la séparation de l'Eglise et de l'Etat fut déclarée, il s'agissait de distinguer deux institutions fortes dans le champ politique et culturel de notre pays. Les conflits de la fin du XIX^e siècle en témoignent et, pour beaucoup, ils se tinrent sur le registre moral de l'honnêteté, de la liberté et des finalités de la nation. Les débats parlementaires sont ponctués d'appels aux valeurs. Depuis, le champ politique et la fonction de l'Etat ont connu de nombreux déplacements. L'Eglise elle-même au nom de sa réflexion à Vatican II entend se distinguer de la politique par son action spirituelle et morale :

« L'Eglise, qui, en raison de sa charge ou de sa compétence, ne se confond d'aucune manière avec la communauté politique et n'est liée à aucun système politique, est à la fois le signe et la sauvegarde du caractère transcendant de la personne humaine.

« Sur le terrain qui leur est propre, la communauté politique et l'Eglise sont indépendantes l'une de l'autre et autonomes » (*L'Eglise dans le monde de ce temps*, n° 76).

Cette clarification des rapports est importante pour situer l'action de l'Eglise non plus sur le plan de l'exercice du pouvoir mais sur celui des valeurs. L'Eglise comme telle n'intervient pas dans l'actualité politique, elle laisse aux chrétiens en tant que citoyens individuels le soin d'inscrire les références chrétiennes, morales et

spirituelles, dans leur action politique. Ce que les évêques de France rediront fortement en 1972 à Lourdes dans le document : *Eglise, politique et foi*.

Toutefois, poussée à l'extrême, cette détermination des rapports pourrait laisser penser que l'Eglise se désintéresse de l'action politique, qu'elle considère l'organisation de la cité terrestre comme un champ clos, hors de ses préoccupations spirituelles et morales. Or, ce ne peut être le cas, les activités de gestion, de réglementation, de prospective et d'organisation solidaire d'un pays mettent en jeu des valeurs et des conceptions de l'homme. Par là, l'Etat, la politique concernent la personne humaine dans sa conscience et dans ses responsabilités morales. La formation et l'emploi, la paix et la guerre, les relations internationales induisent des conséquences sociales et culturelles dont la portée morale est évidente. L'Etat lui-même, tout en restant laïc, ne peut être uniquement technique et neutre sur le plan éthique.

Par ailleurs, lorsque l'Eglise se présente comme « le signe et la sauvegarde du caractère transcendant de la personne humaine », elle entend bien se prononcer *au nom de l'homme* sur les projets et les dispositions politiques pour former et animer la société. Ce fut l'un des points de friction à l'Est avec le pouvoir politique. Patovcka, le philosophe tchèque porte-parole du groupe des droits de l'homme et du citoyen, soulignait : « Il faut quelque chose de fondamentalement non technique, non instrumental uniquement, il faut une éthique évidente par elle-même, non pas commandée par les circonstances, une morale inconditionnelle... La morale n'est pas là pour faire fonctionner la société, mais tout simplement pour que l'homme soit l'homme... C'est la moralité qui définit l'homme » et non l'inverse (*Essais hérétiques*, Ed. Verdier, 1981, p. 168).

C'est dans une telle prise de distance par rapport aux idéologies modernistes que l'intervention morale de l'Eglise dans le champ politique se comprend. Elle entend non pas défendre une vision confessionnelle de la vie, mais essentiellement humaine. Dans la tradition du droit naturel comme dans sa lecture récente des droits de l'homme elle veut introduire des références rationnelles et humanistes pour le bien de tous. Elle estime et croit que sa vision religieuse déploie toutes les virtualités de l'homme ; éclairée par la révélation biblique, elle puise dans sa tradition une connaissance de la nature humaine et de sa vocation dont elle souhaite faire bénéficier l'ensemble de ses concitoyens. Cette conception d'une morale naturelle ancrée sur la révélation chrétienne fut particulièrement illustrée par Thomas d'Aquin.

Mais, et on le vérifie en matière d'éthique biologique, la conception de l'homme est, dans nos sociétés, particulièrement fluctuante. Du totalitarisme politique à l'économisme sauvage, on voit la personne humaine instrumentalisée au nom d'un système ou de l'efficacité de la production. La recherche scientifique et l'utilisation de l'embryon, tout comme les débats sur l'avortement, le diagnostic prénatal, ont mis en relief ces incertitudes et ces divergences quant à l'interprétation de l'intégrité de la personne humaine. Et les interventions romaines à ce sujet ont créé un repère radical ; le débat public en a été d'autant passionné, les positions différentes s'estimant dévalorisées.

Alors l'Etat, le législateur ont dû intervenir, les uns décidant au nom de l'ethos de l'opinion publique majoritaire, les autres affirmant la priorité du moral sur le législatif. L'autorité morale de l'Eglise a aussi ouvert une brèche dans l'opinion publique dont le retentissement dans le champ politique était inévitable. L'Eglise et les courants catholiques dans la société ont été les vecteurs d'une interrogation parfois refusée, la plupart du temps entendue en dehors des cercles confessionnels, telle que la normalité en ce domaine de la vie est réaffirmée à l'encontre des fluctuations des mentalités majoritaires.

Nous avons là une nouvelle définition du rôle des interventions de l'Eglise en politique : en appelant à une vision transcendante de l'homme et cela dans l'opinion publique, elle devient un courant d'opinion dont la présence et l'audience sont au service de la conscience commune. Avertissant l'Etat de ses préoccupations elle ne fait pas la loi mais contribue à créer des références pour le législateur et prépare les conditions de réception de la loi par les citoyens. Elle joue son rôle d'instance spirituelle et morale dont la voix est constituante, avec d'autres, voire en conflit avec d'autres, d'une conscience collective. D'autant que la tradition culturelle du christianisme est souvent active bien au-delà des appartenances religieuses explicites.

Pluralisme, sécularité, incertitudes sont les conditions de la communication en nos sociétés occidentales. Au point parfois d'être menacées d'une implosion culturelle et éthique. L'Eglise entre alors dans cette dynamique des mentalités pour construire par le débat public, y compris dans ses implications politiques, l'ethos collectif de la nation. Ce que j'ai appelé, il y a dix ans à Londres, le « service public de la transcendance » prend là son sens : non pas condamner ou exclure des personnes, mais promouvoir des valeurs et des repères pour que « l'homme soit l'homme ».

4 / LE CHRIST ET CÉSAR

Généralement, l'interprétation de la parole du Christ : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (Luc 20, 25), est faussée par une lecture moderne. Car César n'était pas, pour le Christ, neutre religieusement : il représentait l'idolâtrie romaine et le pouvoir occupant. Jésus s'adressait aux membres du peuple de Dieu, à ces juifs qui ne devaient leur identité sociale en politique qu'au seul fait d'être le peuple élu tiré de la servitude en Egypte par la grâce libératrice de Dieu. Concéder à César l'impôt c'était donc souffrir d'une dépendance contraignante et impie. C'est d'un rappel de la vocation morale et spirituelle du peuple juif qu'il s'agit, de la mise en relief d'une appartenance primordiale dont il ne devait pas oublier la priorité, par rapport aux contraintes d'une domination romaine, illégitime et idolâtre de César.

On ne peut légitimer par ce texte la séparation des domaines ni le désintéret des chrétiens pour la politique. Au contraire, la signification spirituelle du politique, ses responsabilités éthiques sont un espace privilégié pour marquer ce monde à l'image du royaume de Dieu, où le sens de la vie de l'enfant, du pauvre, de la justice et de l'amour sont la clef d'une existence collective. L'Évangile a dans cette perspective des conséquences morales, sociales et politiques dont on ne peut taire l'actualité à chaque époque, et surtout lorsque la société définit, à nouveau frais, son identité commune.

Nous oscillons ici entre deux extrêmes pour les chrétiens : entre une vision close de l'existence chrétienne, constituant des communautés de « purs et de vrais », condamnant la société contemporaine pour ses dérives et ses complaisances, et une conception totalitaire imposant des normes au nom de convictions légitimes certes, mais refusant l'altérité et la diversité, la responsabilité des consciences personnelles en somme. L'idolâtrie du pouvoir fait de César celui qui réduit Dieu au silence sinon à la mort.

Le rôle de l'Eglise est, à mon sens, de proposer un « imaginaire » social fondé sur les sources chrétiennes d'Écriture, de tradition, de réflexion théologique. C'est en particulier le rôle de la doctrine sociale de l'Eglise et ainsi l'on constate l'actualité récente de la notion de « subsidiarité » par exemple, tirée de l'encyclique de Pie XI, *Quadragesimo Anno*. L'Évangile se traduit par une réflexion dont la société se saisit pour négocier les diverses attentes de l'opinion publique où les chrétiens ont leur apport spécifique. Il

en sera de même pour tout ce qui touche au respect de la vie et du corps en matière d'éthique médicale.

Si l'Eglise est amenée à dénoncer les pratiques d'un Etat ou à faire apparaître les mécanismes d'exclusion d'une économie, ce ne peut être pour faire la loi ou passer par-dessus les responsabilités des citoyens, mais pour avertir le législateur et les « hommes de bonne volonté » des risques courus par cette organisation de la société. L'inspiration évangélique doit rencontrer les aspirations rationnelles, de morale humaniste en tous, pour créer une opinion plus attentive à l'homme. Elle entre par là dans le débat commun.

Mais il y a, bien sûr, l'héritage chrétien et les expériences spirituelles des communautés d'hier et d'aujourd'hui. Ils sont partie constitutive de notre culture, au-delà des limites des confessions religieuses. Par là les interventions de l'Eglise entrent en dialogue avec les racines des identités sociales de chaque communauté humaine ; des questions neuves naissent dans les mentalités sécularisées et des permanences s'expriment et se retrouvent. Les liens de l'Eglise catholique avec une société française dont 80 % des membres s'en réclament sont complexes et évolutifs. Les projets politiques eux-mêmes dans leurs visées de liberté, de justice pour tous, d'égalité et de fraternité ne sont pas sans parenté avec le message évangélique. Hors de toute préoccupation récupératrice il semble important que les Eglises témoignent à nouveaux frais de cette histoire séculaire où la foi chrétienne a nourri la morale collective et a été ainsi une composante de l'identité spirituelle et culturelle en notre pays.

Il est vrai qu'une tradition d'émancipation à l'égard de l'Eglise fait depuis trois siècles partie de la culture française ; fille des guerres de religion et du conflit avec les courants libéraux ou socialistes du siècle dernier, elle obère la communication de l'Eglise avec la société politique. C'est pourquoi il lui faut toujours souligner combien elle se distingue de celle-ci, de ses stratégies en direction du pouvoir. Mais, par ailleurs, les Français ont peine à fonder leurs programmes sur « la prise en considération de l'héritage chrétien » tant ils craignent de porter atteinte à leur autonomie rationnelle et humaniste. Ils n'osent pas avouer la dette culturelle du pays au christianisme comme d'autres pays d'Europe. Ce qui est moins un problème de reconnaissance que de regard lucide sur l'histoire, tant la lecture de celle-ci a été déformée par les querelles du XIX^e siècle.

Ainsi l'intervention morale de l'Eglise en politique est dépendante d'une évolution de la société ; si d'une part les débats anté-

rieurs ont laissé des blessures anticléricales encore vives, d'autre part les mythologies de la modernité et les pouvoirs qui s'en réclament déstabilisent la conscience d'une identité spirituelle et morale. Celle-ci devient maintenant une tâche commune pour fonder le vouloir-vivre-ensemble. L'État, la vie politique, l'école ont leurs responsabilités en ce qu'ils définissent les voies du développement culturel et les conditions d'exercice de la citoyenneté d'aujourd'hui. Dans cette œuvre de perpétuelle construction l'Église apporte sa pierre, ses références, ses valeurs et ses repères pour faire lever dans le terreau de la mémoire les finalités d'une nouvelle étape de notre devenir. Il y va de la spiritualité d'une Europe en harmonie avec elle-même. Et de la France en elle.

RÉSUMÉ. — *L'intervention morale de l'Église dans le champ politique a connu une mutation radicale avec les événements de l'Est, surtout de 1980 à 1990. Aussi, nos sociétés, où le laïcisme et l'intégrisme se combattent et se craignent, doivent-elles « réinventer » une place pour l'Église dans leurs débats essentiels. En particulier la demande éthique récente appelle de nouvelles propositions qui sont ici suggérées. L'Église elle-même doit définir à nouveaux frais sa contribution aux débats sociaux et culturels de notre temps.*